

Boucle randonnée Bézenet

Distance : 13,4 km / Durée : 3h15

Dénivelé : 142m / Difficulté : Moyenne



Télécharger la trace GPX

Pas à pas

Départ : Salle du temps libre

1) Partir à gauche par la petite route et rejoindre la D 2371. Faire quelques mètres sur la droite, passer sur le pont, traverser la route sur le passage piéton non loin (prudence). En contre-haut du parking, monter par la route à droite (direction Montvicq, Stade). Au niveau du stade, grimper par le sentier à gauche, puis virer à droite en haut du talus (ancienne voie ferrée). Laisser un chemin à gauche, passer un croisement et s'engager tout droit dans un chemin herbeux. 150m plus loin, couper le chemin des Primevères. Laisser à gauche, le chemin des Pensées, puis celui des Orchidées. Faire 1,1km, et à la patte d'oie, bifurquer à droite et rejoindre une route.

2) Prendre à gauche, et au carrefour suivant, monter à droite. Au stop, partir à gauche (D159, direction Commentry). Longer l'église de Montvicq, passer devant la mairie, puis quitter la D159 en bifurquant à droite par la rue du Canal. Non loin, emprunter la rue du Vert-Clos à gauche, puis descendre par le premier chemin à gauche. À 600m, arriver à un autre chemin.

3) Tourner à droite. (Plus loin, accès à la cascade de la prise d'eau). Arriver à un nouvel embranchement. Prendre le sentier à gauche. Descendre, cheminer au pied d'un bois de douglas, longer le ruisseau et arriver vers des maisons en ruines (anciens bâtiments administratifs miniers) Tourner à gauche sur le chemin herbeux. A la patte d'oie, continuer tout droit dans la forêt. Prendre à droite à la patte d'oie sur le chemin herbeux. Arrivé à la route prendre à droite pour rejoindre Doyet. Prendre le sens interdit à droite et longer l'école.

4) Au niveau de la D2371, tourner à droite. Traverser au 1er passage piéton (route et mairie sur la droite). Prendre à gauche sur la D38 (direction Cosne d'Allier/ Villefranche d'Allier). Puis prendre tout de suite la route à droite. Laisser une route à droite puis à gauche puis à droite. La route devient chemin puis prendre à droite à la patte d'oie. Passer la passerelle, puis monter sur le chemin. Laisser un sentier à droite avant de sortir du bois, et poursuivre jusqu'à la D438.

5) Traverser (prudence) et continuer par la route en face (donjon de la Souche : demeure du XIVème et XVème siècle, l'imposant Donjon de la Souche fut construit par l'une des plus anciennes familles de chevalerie bourbonnaise, citée dès 1250.). À 200m, la route devient chemin, virer à gauche en contrebas des bâtiments de ferme. Passer près de deux étangs, longer la RCEA et arriver à une route. Traverser et prendre le chemin en face. Faire 1,2km, et rejoindre une route.

6) Couper la route et poursuivre par le chemin herbeux en face. À 400m, rejoindre à nouveau une route. Partir à droite et, tout de suite après la maison, emprunter le chemin herbeux à gauche. 500m plus loin, franchir un ruisseau sur une passerelle et retrouver le point de départ.

Plusieurs panneaux informatifs installés le long du sentier vous permettront de mieux appréhender le passé minier du territoire. Vous apprécierez la fraîcheur et la tranquillité des différents passages boisés et vous pourrez également admirer le Donjon de la Souche datant du XIVème-XVème siècle.

